POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

NOUVEAUX PROGRAMMES ET NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE + BAC 2021

Volet « PROGRAMMES »

Formation des enseignants d'anglais

Juin 2019

Inspection pédagogique régionale de LVE anglais – académie de Poitiers

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

GENERALITES (P.3)

Références, niveaux ciblés, thèmes,
organisation des enseignements, architecture des programmes.

LA CLASSE DE SECONDE (P.9)

La langue, les AL, la thématique et les axes, l'enseignement,
les outils et les supports.

LE CYCLE TERMINAL (P.22)

Le tronc commun (P.23)

La langue, les AL, la thématique et les axes.

l'ETLV (enseignement technologique en LVA) (P.30)

Les sections européennes et la DNL (P.32)

L'enseignement de spécialité LLCER (P.34)

Les caractéristiques, les programmes (et projets de programmes)

Tableau synoptique enseignements / évaluation (P38)

NOTA BENE (P.39)

Références

Organisation et volumes horaires pour la classe de seconde et pour le cycle terminal
http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/37/5/BO_MEN_29V3_986375.pdf

Programmes d'enseignement de langue vivante de seconde générale et de cycle terminal
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138130

Contrôle continu pour l'évaluation des enseignements de LVA et LVB
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141190

Epreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141190

Références : PROJET pour l'évaluation de la spécialité LLCER en terminale de la voie générale

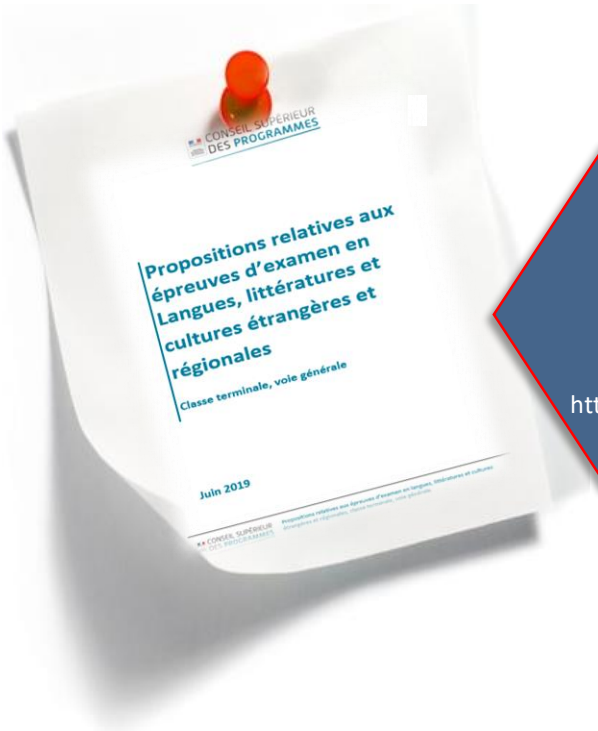

PROPOSITION du Conseil supérieur des programmes relatives aux épreuves d'examen en LLCER (langues, littératures et cultures étrangères et régionales), classe terminale de la voie générale

https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/24/0/Projet_Epreuves_examen_LLCER_Tle_Voie_G_1135240.pdf

Niveaux du CECRL ciblés

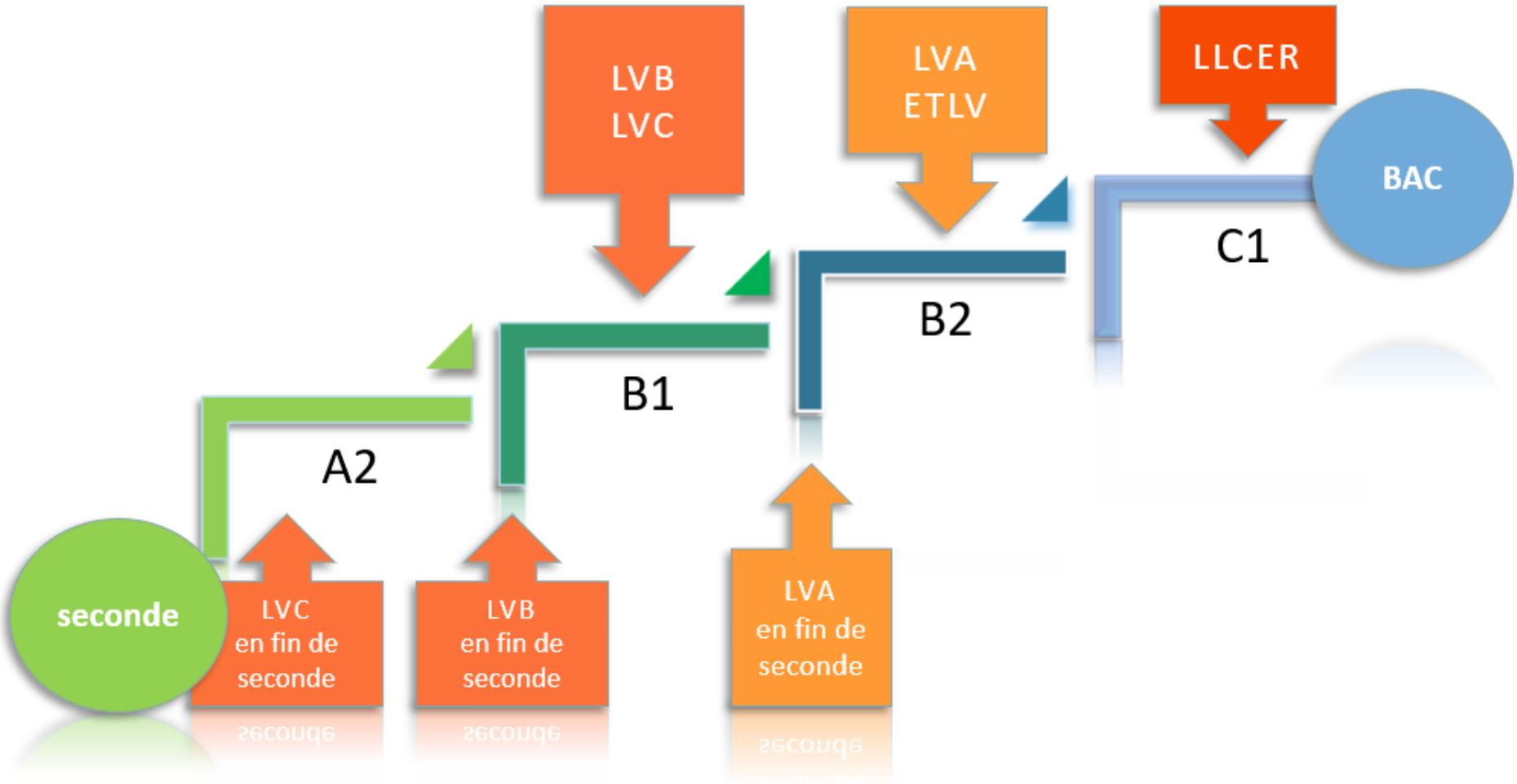

Thèmes traités au fil du parcours de l'élève

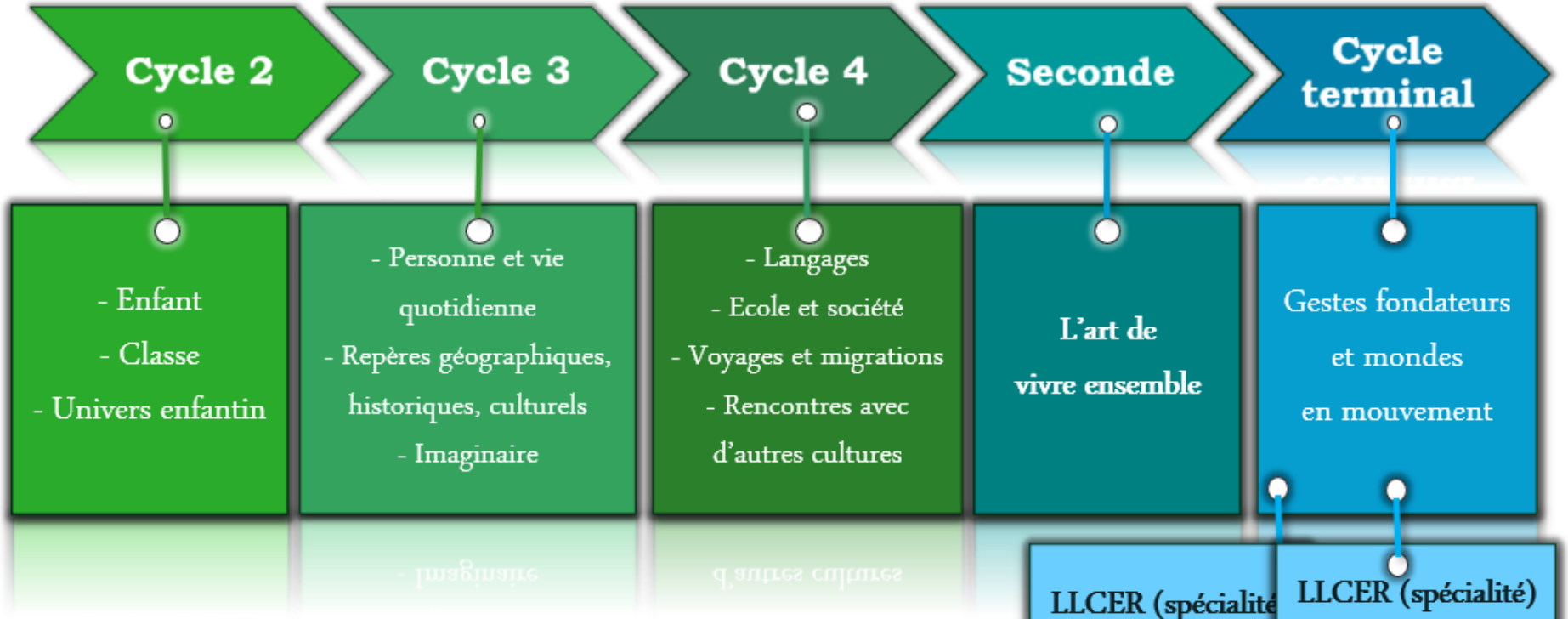

Organisation des enseignements (horaires)

	Seconde	Première		Terminale	
		Générale	Technologique	Générale	Technologique
LVA et LVB (horaire globalisé)	5h30	4h30	4h dont 1h d'ETLV (LVA)	4h	4h dont 1h d'ETLV (LVA)
LVC	3h	3h	3h	3h	3h
Spécialité LLCER		4h		6h	

Architecture des programmes

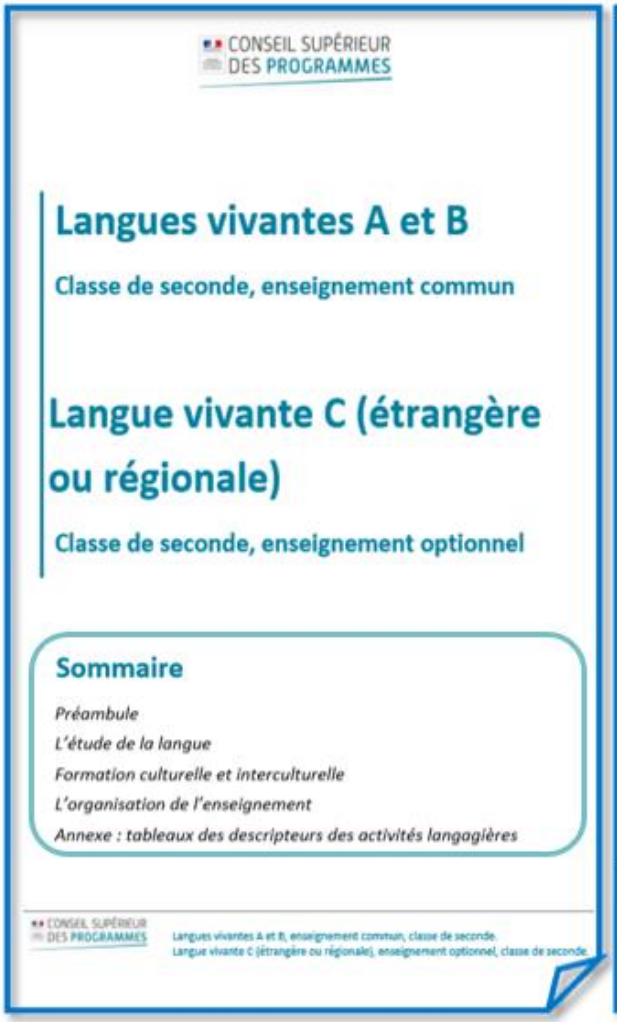

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Langues vivantes A et B

Classe de seconde, enseignement commun

Langue vivante C (étrangère ou régionale)

Classe de seconde, enseignement optionnel

Sommaire

Préambule
L'étude de la langue
Formation culturelle et interculturelle
L'organisation de l'enseignement
Annexe : tableaux des descripteurs des activités langagières

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES
Langues vivantes A et B, enseignement commun, classe de seconde.
Langue vivante C (étrangère ou régionale), enseignement optionnel, classe de seconde.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Langues vivantes A et B

Cycle terminal, enseignement commun, voies générale et technologique

Langue vivante C (étrangère ou régionale)

Cycle terminal, enseignement optionnel, voies générale et technologique

Sommaire

Préambule

- *L'étude de la langue*
- *Formation culturelle et interculturelle*
- *L'organisation de l'enseignement*
- *Annexe : tableaux des descripteurs des activités langagières*

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES
Langues vivantes A et B, enseignement commun, cycle terminal, voies générale et technologique.
Langue vivante C (étrangère ou régionale), enseignement optionnel, cycle terminal, voies générale et technologique.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Langues, littératures et cultures étrangères

Anglais

Classe de première, enseignement de spécialité, voie générale

Sommaire

Préambule commun aux enseignements de spécialité de Langues, littératures et cultures étrangères

- *Principes et objectifs*
- *Les thématiques*
- *Approches didactiques et pédagogiques*
- *Activités langagières*
- *Les compétences linguistiques*

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'anglais

Thématique de la classe de première

- *Thématique « Imaginaires »*
- *Thématique « Rencontres »*

Programme limitatif de lecture d'œuvres intégrales

- *Annexe 1 : « Imaginaires »*
- *Annexe 2 : « Rencontres »*

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES
Langues, littératures et cultures étrangères – Anglais, enseignement de spécialité, classe de première, voie générale.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA CLASSE DE SECONDE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La langue

Comme au collège, le lexique et la grammaire sont toujours abordés

- à partir de documents
- et toujours en lien avec un contexte d'utilisation.

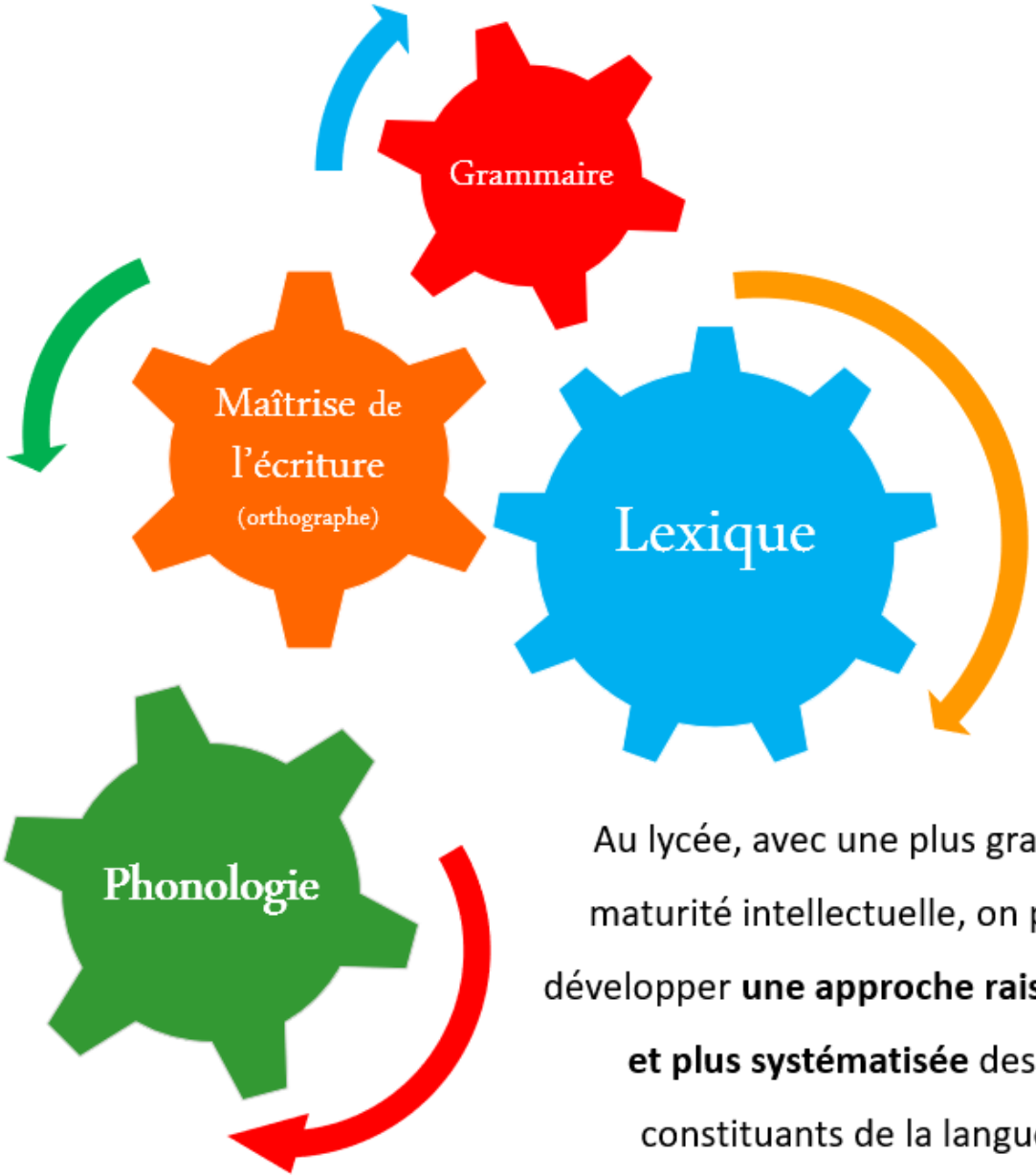

Au lycée, avec une plus grande maturité intellectuelle, on peut développer **une approche raisonnée et plus systématisée** des 4 constituants de la langue

La langue

VOCABULAIRE

Entraînement = nécessaire pour s'approprier / approfondir le lexique (description, explication, narration et argumentation).

Importance de réinvestir activement le contenu lexical d'une séquence dans les séquences suivantes.

La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir dans leur répertoire l'expression adéquate.

MAITRISE PHONOLOGIQUE

La maîtrise phonologique du locuteur natif est un idéal inaccessible à l'élève.

L'évaluation de cette maîtrise doit être plus réaliste. (cf. *Volume complémentaire* (2017) du CECRL).

En redonnant à la forme sonore la place qui lui revient, on prévient les obstacles à la compréhension et les inhibitions souvent liées à un sentiment de « l'étrange ».

La langue

GRAMMAIRE

L'étude de la grammaire n'est pas une fin en soi ;

La grammaire est un outil pour

- complexifier / perfectionner le maniement de la langue
- et enrichir la réflexion.

À partir des documents abordés, l'élève est conduit

- à découvrir les règles d'usage de la langue,
- à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs du document,

afin de se les approprier.

MAITRISE DE L'ECRITURE

La maîtrise de l'écriture s'obtient, entre autres exigences, par l'assimilation raisonnée des règles qui régissent le fonctionnement des langues.

La langue

“ L’erreur dans les énoncés des élèves,

qu’elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique,

fait partie intégrante des apprentissages et, s’il faut veiller à l’éliminer,

elle doit être considérée comme un moyen de progression

qui ne doit pas brider la prise de parole. ”

Les activités langagières

RECEPTION

À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à **accéder aux différents réseaux de sens.**

Aller du plus accessible…

(titre, thème, sens global et situation d'énonciation, information particulière sur un personnage, informations détaillées…)

… vers le traitement d'informations complexes

(corrélation d'informations diverses, implicite du discours, etc.) en fonction du niveau de compétence visé.

PRODUCTION

La production doit s'insérer dans une situation de communication qui justifie l'usage de la langue.

Progression naturelle vers **l'autonomie de l'élève**, de la paraphrase à l'expression créative :

- DECRIRE
- EXPLIQUER
- RACONTER
- ARGUMENTER

Adosser une activité de production à une activité préalable de réception permet à l'élève d'opérer des transferts qui viennent enrichir son expression.

Les activités langagières

INTERACTION

L'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs suivant un **principe de coopération qui construit la conversation**.

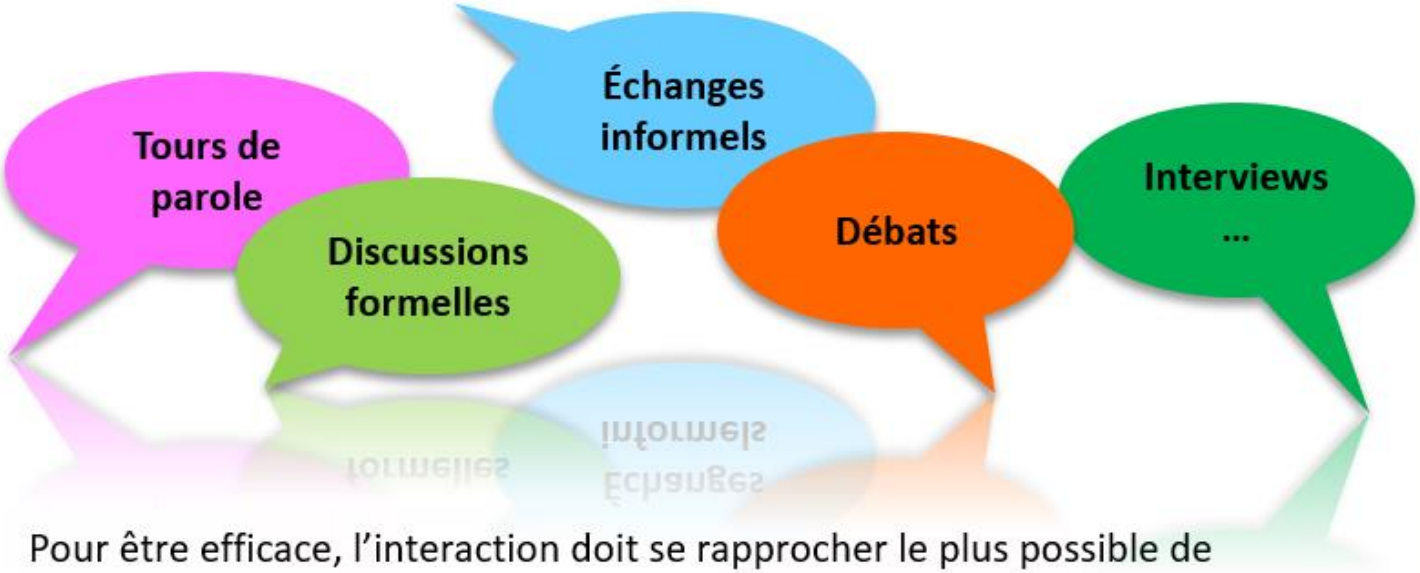

Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de **situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité.**

Les activités langagières

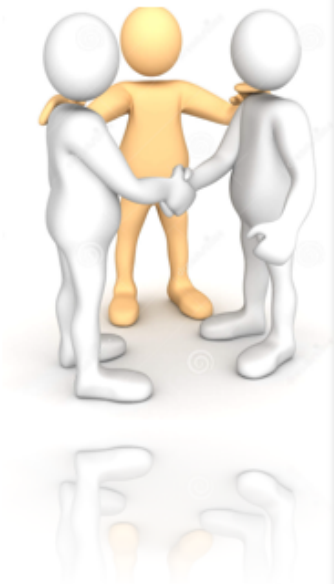

À l'articulation des activités langagières : la médiation

Expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos / un dossier documentaire **pour autrui** (ex. camarades) ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les **lui** rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film **pour autrui** ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

" La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences. "

Les LVE en classe de seconde GT :

1 thématique / 8 axes (6 à traiter dans l'année)

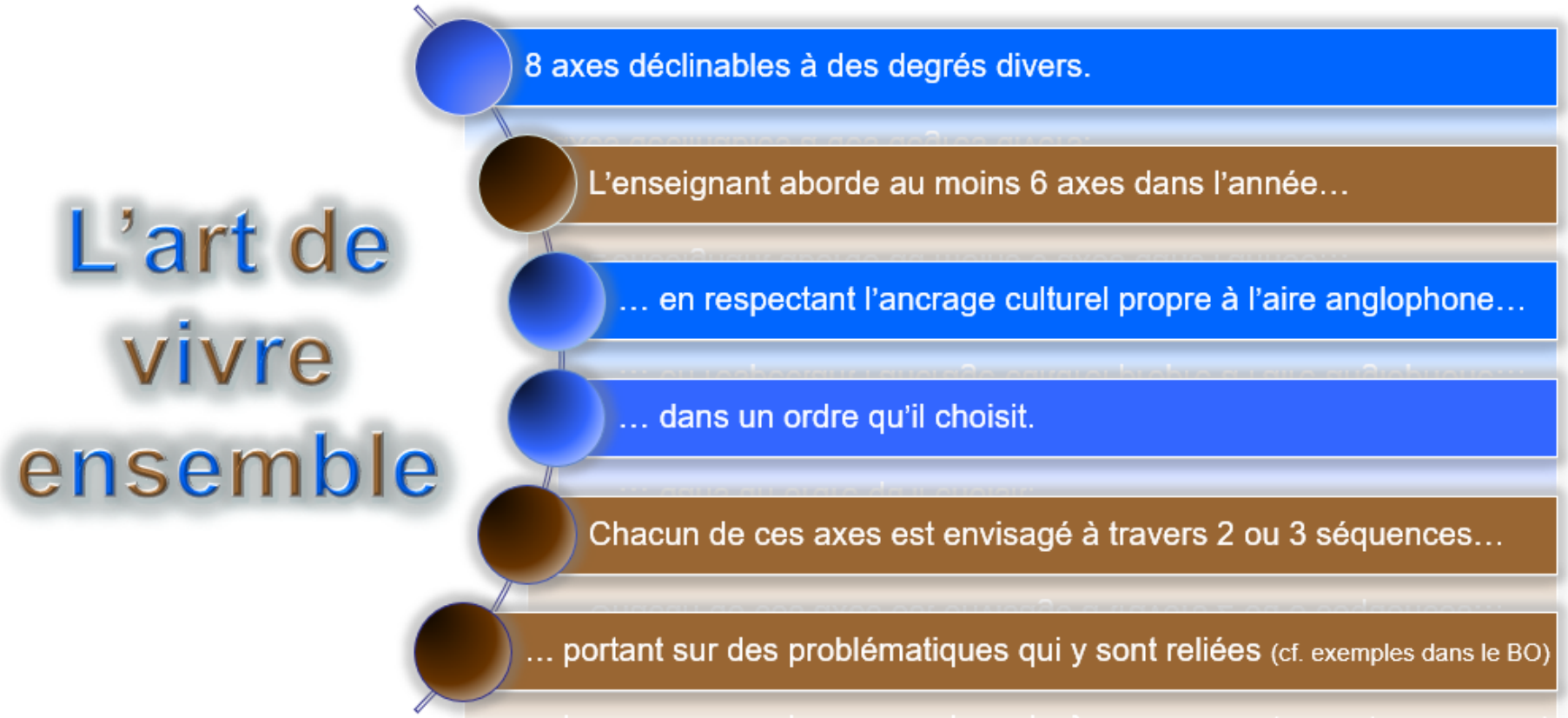

Les LVE en classe de seconde GT :

1 thématique

8 axes
(6 à traiter dans l'année)

Enseignement

L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble.

En classe

Scénarios pédagogiques (entraînements contextualisés aboutissant progressivement à des productions écrites ou orales)

Mettre l'élève en action

L'encourager à prendre des initiatives à travers les activités.

Laboratoire de langues, outils et ressources numériques.

Développement de toutes les formes de mobilité, individuelle, collective et virtuelle .

Dans l'espace du lycée

Projet d'établissement : voyages, échanges, ateliers, rencontres …

Introduction d'énoncés en LVE dans le quotidien de la vie scolaire

Appui au développement éventuel de DNL

Hors la classe

Films, séries documentaires, radio (via internet), sources diverses en V.O. grâce aux outils nomades (smartphones, tablettes).

Encouragement à la lecture suivie (valorisée par des activités orales telles que café littéraire, atelier théâtre, *booktube*, webradio, concours d'éloquence, lectures expressives…)

Outils et supports

Place du numérique :

- Des réponses pédagogiques aux besoins des élèves

- Un atout pour la différenciation pédagogique.

NB : Il importe de veiller à ce que l'usage du numérique ne représente **pas une fin en soi**, mais apporte un réel **bénéfice à l'apprentissage**.

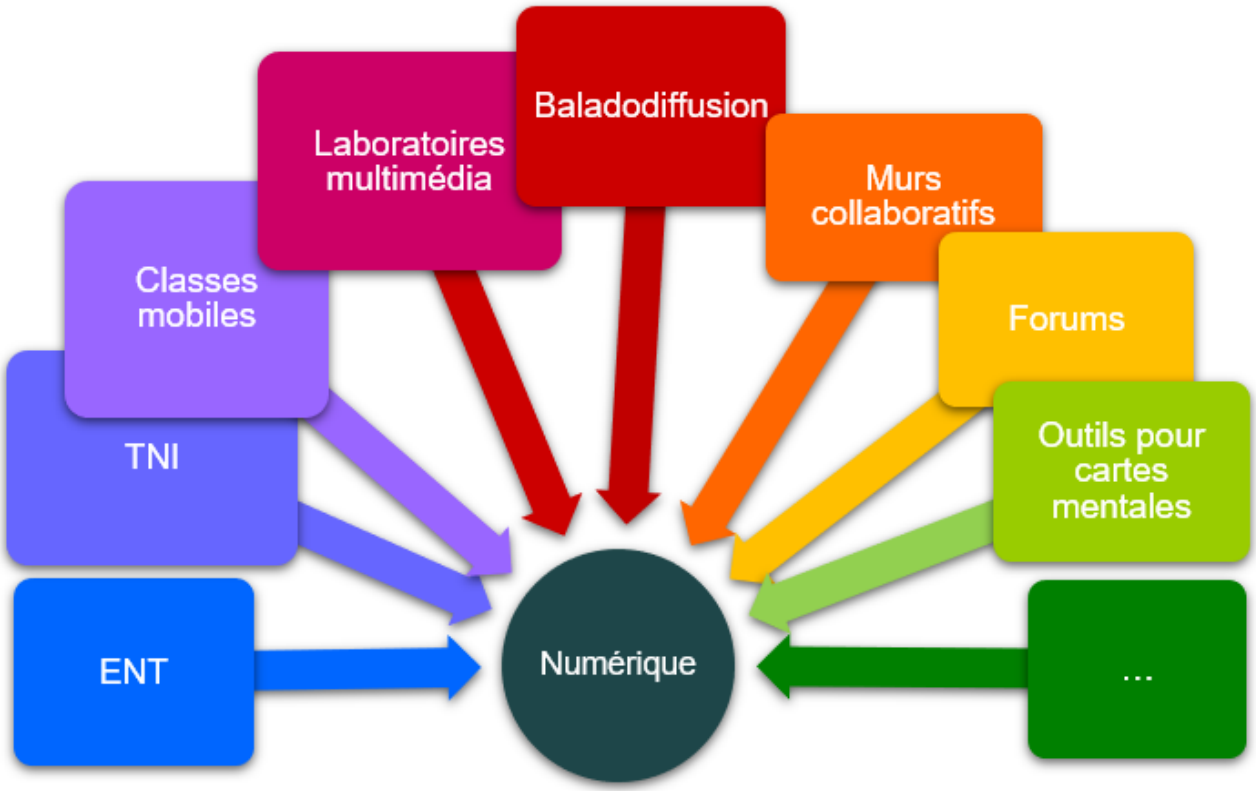

L'usage doit être raisonné et s'accompagner d'une éducation appropriée aux médias avec l'aide éventuelle des professeurs documentalistes.

Outils et supports

Art

Littérature

Politique

Économie

Sciences

Sociologie

Mise en regard, confrontation de supports divers
(peinture / texte, presse / littérature, photo / poème, texte littéraire /adaptation filmée…)

Appréhension des sujets de plus en plus complexe et nuancée

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE CYCLE TERMINAL

TRONC COMMUN – ETLV – DNL – ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ LLCER

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE CYCLE TERMINAL :

LE TRONC COMMUN

La langue

“ Au cycle terminal, la maturité intellectuelle des élèves permet de développer une **approche raisonnée**, comparative et plus systématisée des différents constituants de la langue, c’est-à-dire le **lexique**, la **grammaire**, la **phonologie** et l’**orthographe**.

L’élève est encouragé à mobiliser l’ensemble de son répertoire linguistique pour développer un usage approfondi de chaque langue pratiquée. ”

La langue

Le vocabulaire est étudié **en contexte** et **en fonction des besoins de communication**.

Il est **mis en réseau** au moyen de procédés techniques (composition et dérivation morphologiques) et par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel.

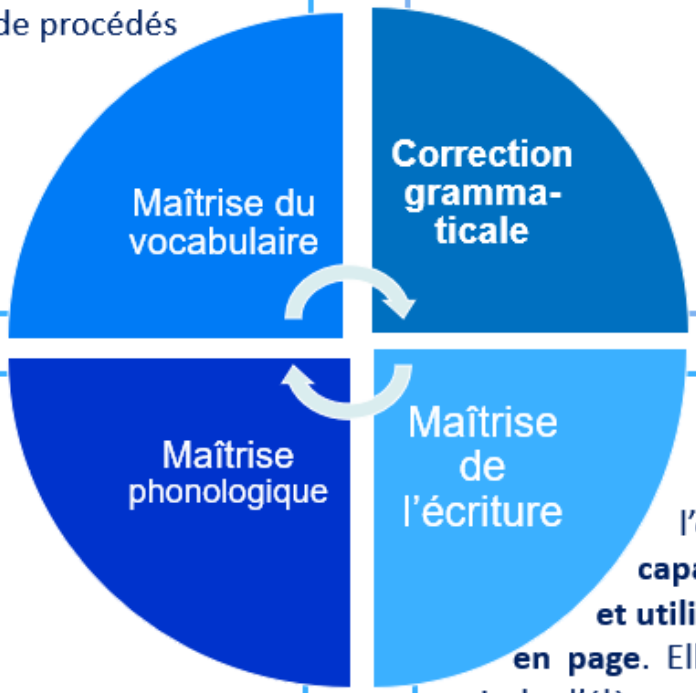

L'étude de la grammaire ne constitue pas une fin en soi.

Elle est un des **outils** permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion.

La maîtrise phonologique du locuteur natif n'est pas recherchée.

La maîtrise phonologique se compose d'un **ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation, la prosodie et l'intelligibilité**.

La maîtrise de l'orthographe consiste en la **capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page**. Elle consolide la confiance en soi de l'élève pour tout ce qui relève de l'expression écrite.

importance de proposer des entraînements réguliers (même brefs).

Les activités langagières

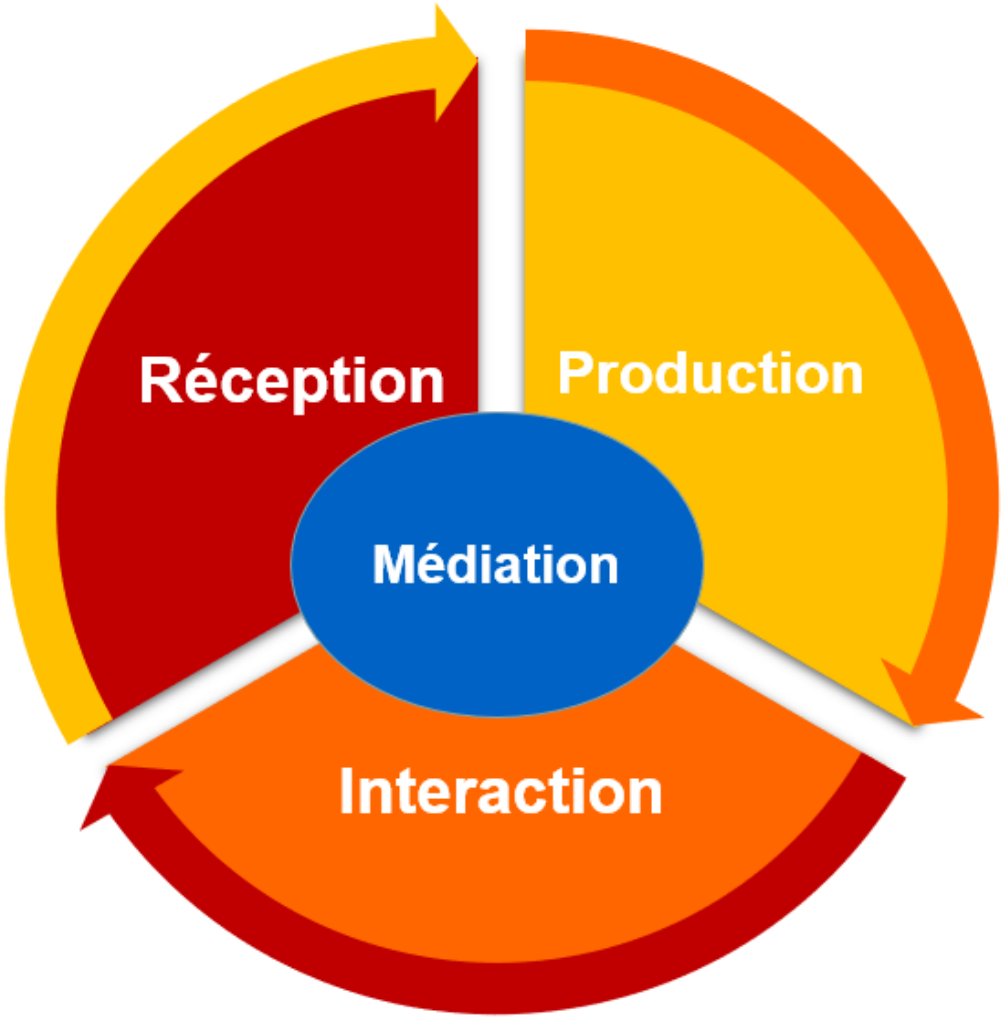

Les LVE au cycle terminal des lycées GT :
1 thématique / 8 axes (6 à traiter chaque l'année)

Gestes fondateurs & mondes en mouvement

"Pour chacune des deux années, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu'ils choisissent, chacun d'eux étant envisagé à travers une ou deux séquences."

"Il serait souhaitable qu'au moins l'une des séquences abordées dans chacune des années du cycle le soit dans deux (voire trois) langues vivantes étudiées par l'élève (interlangue), afin de mettre en valeur la diversité de l'offre linguistique de l'établissement."

Les LVE au cycle terminal :

1 thématique

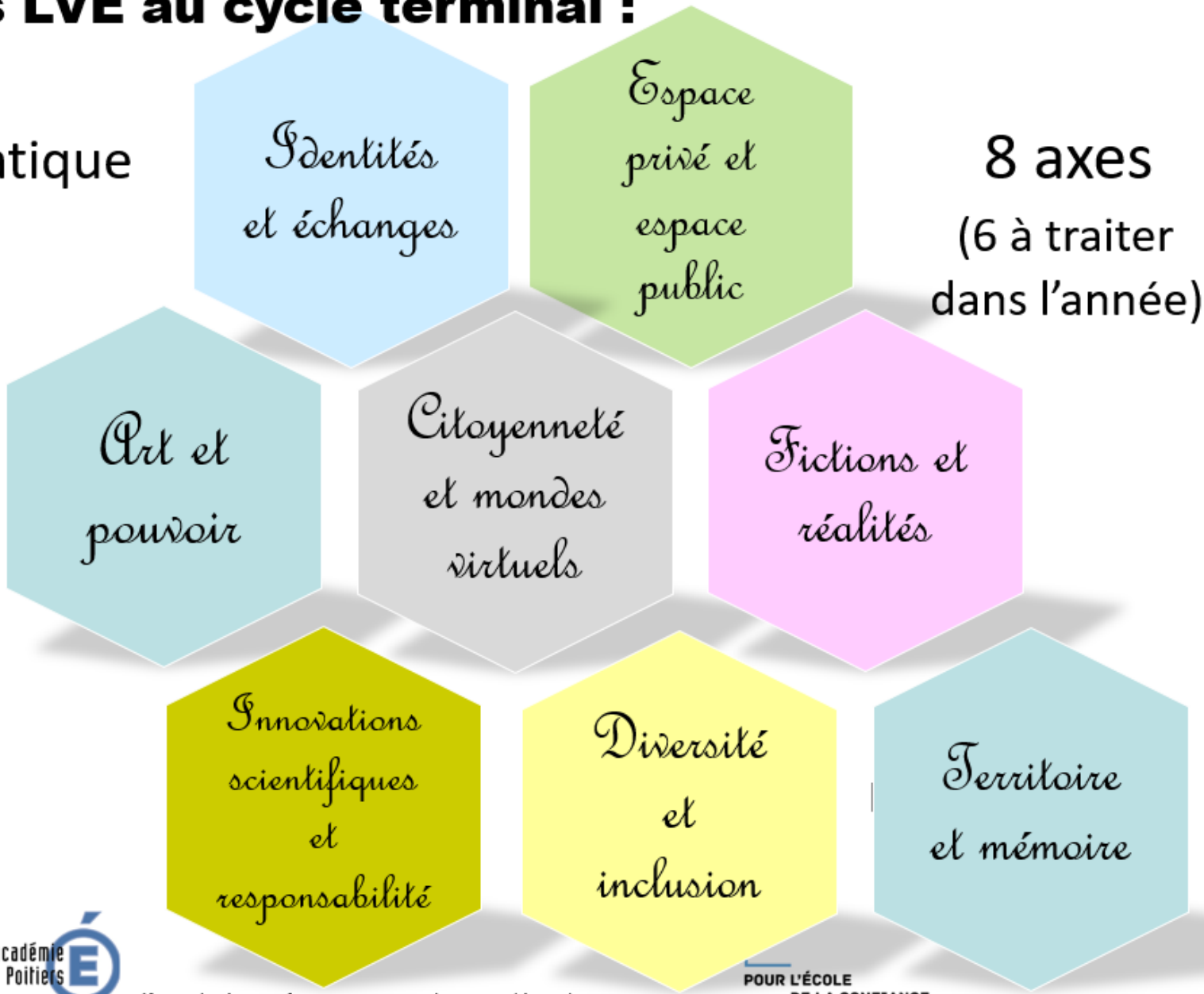

8 axes

(6 à traiter dans l'année)

“ Pour chacune des deux années, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu’ils choisissent, chacun d’eux étant envisagé à travers une ou deux séquences. ”

“ Il serait souhaitable qu’au moins l’une des séquences abordées dans chacune des années du cycle le soit dans deux (voire trois) langues vivantes étudiées par l’élève (interlangue), afin de mettre en valeur la diversité de l’offre linguistique de l’établissement. ”

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voir diaporama spécifique ETLV

LE CYCLE TERMINAL:
L'ETLV
(ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LANGUE VIVANTE)

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'ETLV, enseignement technologique en langue vivante (LVA)

Co-enseignement

Niveau B2

EXAM

Oral 10 mn (se substitue à l'épreuve 3 de LVA)

Accent sur l'oral

Programmes de LV + spécialité d'appui

1 heure hebdomadaire en 1ère et en Tale (sur l'horaire de LVE)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LE CYCLE TERMINAL :

LES SECTIONS EUROPÉENNES
&
LES ENSEIGNEMENTS DE DNL HORS SELO

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38461

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Disciplines non linguistiques enseignées en LVE

	Dispositif SELO (Sections européennes & de langues orientales)	Dispositif hors SELO
	• Dispositif ouvert par le Recteur et pérenne (carte des formations) • **Horaire de LVE renforcé** • Enseignement en LVE de **tout ou partie du programme de la discipline**	• Dispositif reposant sur la présence d'un enseignant de DNL qualifié en LVE • Enseignement sur l'horaire normal de la discipline. **Pas d'enseignement spécifique de LVE** • **Au moins 1h hebdomadaire d'enseignement de la discipline en LVE**
	• **Exigence minimale de 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la LV** • Exigence minimale de 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu prévu en SELO (20% note de scolarité attribuée par les professeurs de LV + DNL et 80% note obtenue à l'interrogation orale de LVE en terminale) • Statut d'enseignement optionnel	• Exigence minimale de 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu prévu en SELO (20% note de scolarité attribuée par les professeurs de LV + DNL et 80% note obtenue à l'interrogation orale de LVE en terminale) • Statut d'enseignement optionnel
	Le diplôme du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique comporte **l'indication « section européenne ou section de langue orientale (SELO) »,** suivie de la désignation de la langue concernée.	Le diplôme du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique comporte **l'indication de la « DNL ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante »,** suivie de la désignation de la langue concernée.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voir diaporama spécifique LLCER

LE CYCLE TERMINAL :

L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ LLCER (LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGÈRES OU RÉGIONALES)

BO spécial n°1 du 22 janvier 2019.

BO n°17 du 25 avril 2019

BO n°22 du 29 mai 2019

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'enseignement de spécialité LLCER

Caractéristiques

- En LVA ou en LVB ou en LVC. **Une seule langue** peut être choisie par un même élève.
- **Exploration approfondie et mise en perspective** du patrimoine linguistique, littéraire et culturel, dans la langue choisie par l'élève. dans le cadre d'une **approche actionnelle** engageant l'élève dans une **démarche de projet.**
- **La littérature est privilégiée**, à travers ses différents genres et mouvements. Une large place est accordée aux **autres formes artistiques, à l'histoire, à la civilisation, et aux enjeux de société passés et présents.**
- Les documents et supports seront **mis en regard** et **replacés dans leur contexte** afin de donner des **repères structurants aux élèves**.
- **Toutes les activités langagières sont sollicitées**: réception, production, interaction, médiation.

L'enseignement de spécialité LLCER

Le programme de la classe de 1ère et projet de programme Te

- **Deux** thématiques en Première :
  - **Imaginaires**
  - **Rencontres**

- **Trois** thématiques en Terminale (projet de programme)
  - **Arts et débats d'idées**
  - **Expression et construction de soi**
  - **Voyages territoires et frontières**

- Thématiques accompagnées d'**axes d'étude** : **ni prescriptifs, ni limitatifs**

L'enseignement de spécialité LLCER

https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/24/0/Projet_Epreuves_examen_LLCER_Tle_Voie_G_1135240.pdf

Programme limitatif

Oeuvres littéraires

- Haddon Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003
- Lee Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960
- Orwell George, *Animal Farm*, 1945
- Poe Edgar Allan, *The Fall of the House of Usher*, 1839 - *The Tell-Tale Heart*, 1843 (les deux nouvelles comptent pour une œuvre)
- Steinbeck John, *Of Mice and Men*, 1937
- Wilde Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895

Œuvres filmiques

- Nolan Christopher, *Interstellar*, 2014
- Wise Robert, *West Side Story*, 1961

Tableau synoptique

HOT OFF THE PRESS!

https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/24/0/Projet_Epreuves_examen_LLCER_Tle_Voie_G_1135240.pdf

Projet: synthèse guidée de 3 à 4 documents sur thématique au programme + traduction en français d'un passage + oral

	LVE	Statut	Horaires hebdomadaires	Niveaux ciblés	Evaluation pour le baccalauréat à compter de la session 2021
Tronc commun	LVA et LVB	**Enseignement obligatoire**	Seconde : 5 h 30		
			Première : 4 h 30 (voie générale) 4 h (voie technologique)	LVA = **B1 / B2** LVB = **A2 / B1**	E3C (épreuves communes de contrôle continu) : 2 épreuves écrites (2ème et 3ème trimestres)
			Terminale : 4 h	LVA = **B2** LVB = **B1**	1 épreuve écrite et orale en deux temps
Spécialité LLCER (langues, littératures et cultures étrangères ou régionales)	Allemand Anglais Espagnol Italien Langues régionales	Enseignement choisi par l'élève	Première : 4 h Terminale : 6 h	**C1**	Si suivi uniquement en première : épreuve ponctuelle (contrôle continu) Si suivi en première et terminale : épreuve finale
Option	LVC	Enseignement choisi par l'élève	Seconde, première, terminale : 3 h	**B1**	Contrôle continu par prise en compte des notes de première et terminale
ETLV	LVA	**Enseignement obligatoire** dans la voie technologique	1 h (sur l'enveloppe globalisée des LVA et LVB)	**B2**	Epreuve ponctuelle spécifique (contrôle continu) *
DNL en SELO (sections européennes et de langues orientales)	LVA ou LVB	Enseignement choisi par l'élève en fonction de l'offre	1 h (minimum) de renforcement linguistique	**C1**	Epreuve spécifique (contrôle continu)
DNL hors SELO	LVA ou LVB ou LVC	Enseignement choisi par l'élève en fonction de l'offre	1 h (minimum) sur l'horaire de l'enseignement de la discipline en première et en terminale	**B2**	Epreuve spécifique (contrôle continu)
Sections binationales	ABITUR : allemand BACHIBAC : espagnol ESABAC : italien	Admission sur dossier selon réglementation spécifique	Organisation spécifique	**C1**	Epreuves spécifiques
Sections internationales	Langue de la SI : LVA	Admission sur dossier selon réglementation spécifique	Organisation spécifique	**C1**	Epreuves spécifiques

* L'épreuve orale se substitue au second temps de l'épreuve 3 de LVA.

Voir diaporama spécifique évaluation

NOTA BENE

Ce diaporama est extrait d'une présentation utilisée en support de formation dans les réunions départementales de juin 2019 à Angoulême, Saint-Jean d'Angély, Niort et Poitiers.

Il a été conçu par l'inspection pédagogique régionale d'anglais de l'académie de Poitiers (Mmes Charamon-Hill et Luyer-Tanet) à partir des textes, publiés par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, dont les références sont communiquées ; sa lecture ne saurait pour autant se substituer à celle de ces textes, qui seuls font autorité.

L'inspection remercie Mmes Carine Arnal, Emmanuelle Bladier-Murer et Katy Garnier-Colas ainsi que M. Christian Fradin pour leur précieuse collaboration.

Contact : sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE